



FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Saison 2026 / 2027

Seules les demandes accompagnées des justificatifs de dépenses seront prises en compte

Les déplacements inférieurs à 60 kilomètres (aller + retour) ne sont pas indemnisés

Les dépenses liées aux épreuves individuelles niveau national sont remboursées sur une base forfaitaire **max. de 100€** par tour de compétition (critérium fédéral, championnat par classement, championnat par catégorie)

Demander	Nom		Date	
	Prénom			
	Adresse		Signature	
	Téléphone			

Objet de la demande	

Nom de l'équipe, journée N°, date, lieu, apéritif, achat...

Détail des frais engagés	Date	Désignation	Montant
		Nombre de kilomètres : x 0,25 € / km	
		Péages	
		Nombre forfait repas : x 15 € / pers.	
		Forfait critérium fédéral	
		Location de véhicule	
		Hôtel	
		Matériel (balles, filets, raquettes...)	
		Participation du club aux apéros d'après match à domicile	15 € / match 25€ pour la Nationale / match
		Autres (à détailler) :	
		Plein de carburant	
TOTAL			

☐ Accord	☐ Refus	Date de règlement		Signature Trésorier
Présidente		N° de chèque		
		N° de pièce		

**DOCUMENT A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE CHAPONNAY
ou à remettre aux Entraîneurs ou au Trésorier**

Contacts :	Présidente	Sandrine BLANC - blansand@free.fr	06 87 72 02 80
	Trésorier	Pascal DEVAIVRE - pascal.devaivre@bbox.fr	06 60 20 67 41